

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT CINQ
Le 27 novembre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 20 novembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h21), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :	41	Nombre de présents :	31	Nombre de votants :	38
---------------------------------	----	----------------------	----	---------------------	----

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. LAPALLUS Marc, Mme DUZELET Isabelle, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, Mme TROUILLET Nelly à M. JARSAILLON Philippe (à partir de 19h21), M. PALLUET Dominique à M. BUTAUD Jean Charles.

Election d'un secrétaire de séance : Mme PEYRARD Emilie (Mars).

N°2025/N°200

OBJET : DECHETS MENAGERS VALIDATION DES TARIFS DE REDEVANCE GENERALE INCITATIVE 2026 – REGLEMENT DE FACTURATION ET ANNEXES FINANCIERES

Monsieur le Vice-président en charge des déchets ménagers rappelle aux conseillers les différentes annexes qui ont été transmises en amont de la séance. Le comité consultatif déchets ménagers s'est réuni le 20 novembre pour définir l'ébauche du budget primitif 2026 et examiner le projet de règlement de tarification de la redevance générale incitative pour 2026.

Concernant la redevance incitative pour 2026, il rappelle que les membres du comité proposent le maintien des tarifs à savoir :

Les tarifs pour les particuliers :

Participation usager : 68 €

Coût au litre du forfait usager : 0.800 €

Coût au litre collecté pour le volume minimum : 0.0207 €

Cout au litre collecté en dehors du forfait par tranche :

Tranche 1 : 0.0415 €

Tranche 2 : 0.0620 €

Tranche 3 : 0.0827 €

Tranche 4 : 0.1035 €

Un forfait de 36 passages est attribué par an et, ensuite, pour les dépassements, le montant sera de 1 € par passage supplémentaire pour les usagers particuliers et les administrations.

Les tarifs pour les administrations :

Participation usager : 68 €

Coût au litre du forfait usager : 0.800 €

Coût au litre collecté pour le volume minimum : 0.0207 €

Cout au litre collecté au-delà du volume minimum : 0.0207 €

Forfait déchèteries : 36 passages/an ; 1€/le passage supplémentaire

Les tarifs pour les professionnels :

Participation usager : 68 €

Coût au litre du forfait usager : 0.800 €

Coût au litre collecté pour le volume minimum : 0.0207 €

Cout au litre collecté au-delà du volume minimum : 0.0207 €

Pas de forfait déchèteries – Facturation de certains flux au volume ou au poids.

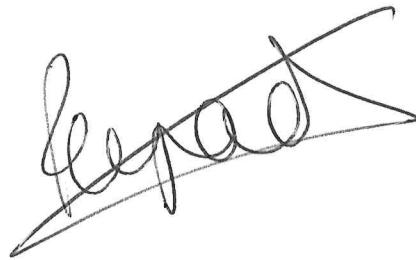
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide le maintien des tarifs pour 2026 ;
- valide le règlement pour 2026, son annexe financière et celle relative aux abri-bacs pour effet à compter du 1er janvier 2026 (documents ci-annexés)
- dit que les recettes sont prévues au budget annexe déchets ménagers.

La Secrétaire de séance

Représentante de la commune de Mars

Mme Emilie PEYRARD



Le Président de la Communauté

De Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251127-2025-200-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2025

Publication : 04/12/2025